

REÇU LE

Tél : 04 71 46 86 30

Fax : 04 71 46 87 30

03 MAI 2021

www.caba.fr
contact@caba.fr

Monsieur Jean François RODIER
Maire de Jussac
1, Allée des Pavillons
15250 JUSSAC

SP/IM/1773

Aurillac, le 28 avril 2021

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le nouveau modèle de cahier de prescriptions de sécurité du camping du Moulin.

À la demande des Service de la Préfecture et afin de clore la procédure d'élaboration de ce document, celui-ci doit être des approuvé par délibération de votre Conseil Municipal.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Affaire suivie par :
Sébastien PRADEL

La Vice-Présidente en charge
des Équipements Touristiques



Maryline MONTEILLET

ADRESSER
TOUT COURRIER
À M. LE PRÉSIDENT

Communauté
d'Agglomération
du Bassin d'Aurillac

3 Place des Carmes
CS 80501
15005 Aurillac Cedex

Camping du Moulin

Jussac - Cantal

Cahier des prescriptions d'information, d'alerte et d'évacuation

en application des articles R 125-15 à R125-22 du code de l'environnement
et relatives à la sécurité des occupants des terrains de camping et de stationnement de caravanes
situés dans les communes listées en application de l'article L 125-2 du code de l'environnement
en raison de leur exposition à un ou plusieurs risques naturels ou technologiques majeurs.

Dans les zones soumises à un risque naturel ou technologique prévisible, définies par le préfet de département, l'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'ouverture de terrains de camping et de stationnement de caravanes, fixe après consultation ou proposition de l'exploitant et après avis motivé du préfet, **les prescriptions d'information, d'alerte et d'évacuation** permettant d'assurer la sécurité des occupants de ces terrains et le délai dans lequel elles devront être réalisées. A l'issue du délai imparti, si ces prescriptions ne sont pas respectées, la fermeture et l'évacuation des occupants peut être ordonnée jusqu'à exécution des prescriptions. En cas de carence du maire ou du président de la communauté de communes, le préfet de département peut se substituer à eux après mise en demeure restée sans effet.

1. Responsable

Nom et adresse du propriétaire : CABA – 3, place des Carmes 15000 AURILLAC

Nom et adresse du gestionnaire : CABA – 3, place des Carmes 15000 AURILLAC

Nom des responsables joignables en cas d'urgence : Sébastien PRADEL au 0608707448 ou Yann BONNEFOY au 0676944474

2. Caractéristiques du terrain

Adresse : Impasse du Moulin

Code postal : 15250

Téléphone : 04 71 46 69 85

Commune : JUSSAC

Email : tourisme@caba.fr

Superficie totale : 9 153 m²

Superficie d'occupation : 4 742 m²

Superficie bâtie au sol : 432 m²

Nombre d'accès : 1

Configuration du terrain : Surface plane

Environnement immédiat du terrain : rivière

Nombre d'emplacements : 40

- Caravanes :

- Habitations légères de loisir : 0

Nombre ERP :

- Tentes :

- Résidences mobiles de loisir : 5

Capacité maximale d'accueil : 140 (3 personnes par emplacements)
(4 personnes par location)

Classement : 2 étoiles

Période annuelle d'ouverture :

du 1er juillet

au 31 août

Risques

3. Nature des risques prévisibles sur la commune auxquels est exposé le terrain

Aléas sur la commune	Précisions
Inondation	Camping situé en bordure de l'Authre
Aléa 2	

Une cartographie permettant de situer le camping au regard des risques pris en compte, est annexé au présent cahier.

4. Nature des servitudes auxquelles est soumis le terrain

Le terrain est en tout ou partie compris dans le zonage du :

- PPR
- PPI
- Autres documents localisant un risque majeur (à préciser)

5. Autorisations administratives

Autorisation d'aménager : Arrêté n°86.772 du 24 juillet 1986
Classement : 2 étoiles Arrêté n° C15-047812-004 du 11 juillet 2018
Autorisations ultérieures (extension, aménagement) :

Information

6. Mesures relatives à l'information des occupants

a) Affichage des consignes de sécurité

Panneau accueil	Dimensions	63 * 90 cm	Nombre 1
Panneau salle d'activité	Dimensions	63 * 90 cm	Nombre 1

b) Brochure d'information relative aux consignes de sécurité et à la conduite à tenir en cas d'alerte et d'évacuation devant être remise à chaque occupant le jour de son arrivée et établie dans les langues suivantes :

Français	Espagnol	Néerlandais
Anglais	Italien	Grec
Allemand	Portugais	Autres langues (préciser)

c) Cahier des visites et essais tenu à jour et librement consultable

Alerte

7. Moyens sonores d'alerte

a) Dispositif d'avertissement sonore avec source autonome et messages	nombre 0
b) Sirène modèle :	nombre 0
c) Haut-parleurs modèle : sono autonome mobile D&G MY AUDIO	nombre 1
d) Mégaphone modèle : ER 55S	nombre 1
e) Borne d'appel des secours	nombre 0
f) Lieu d'implantation du téléphone filaire accessible 24h/24 : accueil	

Évacuation / Mise à l'abri

8. Mesures d'évacuation

Issue évacuation : Barrière accueil

Dimensions : 4,9 m

Nombre :1

Le plan d'évacuation est affiché :

- A l'accueil du camping
- Au niveau de la salle d'animations
- En partie basse du camping

9. Mise à l'abri

Abri : Salle d'activités

Capacité : 50

Nombre :1

Point de rassemblement - accueil

Capacité :

Nombre :1

10. Mesures de protection

a) Alimentation électrique

Type :

Autonomie :

Implantation :

Mise en route :

Automatique :

Manuelle :

Délai mise en route :

Personne habilitée :

Essais périodiques : *(préciser jours, dates et heures)*

b) Éclairage de sécurité

Type : Lampadaires

c) Sécurité incendie

- Accès au camping

Nombre : 1

- Extincteurs

Nombre : 11

- Poteaux incendie

Nombre : 1

- Points RIA

Nombre : 0

- Points d'eau équipés de tuyaux :

Nombre : 0

- Réserves d'eau : non

Localisation :

Nombre :

Capacité :

- Battes à feu : non

Localisation :

Nombre :